



Le Lac des 3 curés, 29290 MILIZAC
Tél. 02 98 07 92 17
campingdelarecre@orange.fr
www.camping-village-loisirs-3cures.com
SARL CAMPING DE LA RECRE au capital de 40 000 €
Siret : 532 102 292 000 11 - RCS Brest 9 532 102 292
APE : 5530 Z

CONTRAT DE LOCATION DE SALLE DE RECEPTION - REGLEMENT

Date de location :

Montant total de la location :

Conditions de réservation

- 1) La réservation concerne la location de la salle de réception du Camping de la Récré. Elle devient effective lorsque le client nous aura fait parvenir **30% d'acompte** du prix total de la location soit€.
- 2) Le solde du montant de la location est à régler à la remise des clés, ainsi qu'une **caution de 1000 Euros**.

Les horaires

- 3) De 9h00 le matin à 6h00 le lendemain matin, ou 6h00 le surlendemain pour 2 jours consécutifs

Responsabilités

- 4) La personne responsable est celle qui loue la salle. Une attestation peut être faite par votre assureur. Elle s'informe des conditions de sécurité affichées dans le cadre de la location d'une salle et elle prend toutes les mesures quant au respect et à l'exécution de ces consignes.

Sonorisation

- 5) Le matériel utilisé doit respecter les normes en vigueur durant la soirée à la législation sur les décibels (normes pour protéger la santé publique à l'intérieur de la salle). Une location de sono est proposée à 100 €.
- 6) **La sono est à arrêter à 3h00 du matin.**
- 7) Toute infraction à cette clause pourra autoriser de retirer le matériel et annuler la soirée. Les conséquences pénales et civiles sont de la responsabilité du client.
- 8) Il est de la responsabilité du client de prendre contact avec la SACEM.

Restitution de la salle

- 9) A la charge du locataire : le nettoyage des tables, le balayage de la salle, la serpillère, l'entretien des sanitaires, de la cuisine et des abords devront être effectués avant la restitution des clés. Ces derniers points non respectés pourront faire l'objet d'une **retenue de 100 Euros sur la caution**. Possibilité de forfait ménage à 70 € (vous débarrassez la salle, ranger les tables et chaises et nous nous occupons de la nettoyer).
- 10) **Les clés doivent être rendues à 6h00 du matin** (dépôt dans un endroit convenu).

En cas d'annulation

- 11) Toute annulation doit être notifiée dans les plus brefs délais. Aucun remboursement des arrhes ne sera effectué.

Tarif préférentiel sur de l'hébergement (hors emplacement nu)

- 12) Des tarifs préférentiels sont possibles sur les hébergements à partir de 5 mobil-homes loués (se renseigner à l'accueil du camping).

La location de la salle implique obligatoirement l'acceptation du présent contrat.

Signature précédée de la mention " Lu et Approuvé"

A Milizac, le